

# ANACOFI NEWS

N° 18 : Avril 2010

## Edito :

Le premier trimestre de cette année touche à sa fin. Il aura, naturellement, été marqué par notre Convention Annuelle qui, avec une affluence de 25% supérieure aux prévisions les plus optimistes, aura été une satisfaction indéniable.

Un bon nombre de décisions y ont été prises. Elles sont résumées dans cette NEWS, le Procès Verbal qui sera validé lors du prochain Conseil d'Administration, devant être mis à la disposition des membres sur le site internet.

Pas de révolution cette année encore que la création d'une SASU et d'une section internationale soient de nature à permettre d'envisager de nouvelles perspectives pour nos associations.

Ce premier trimestre, moins rythmé par les parutions de consultations réglementaires ou de textes législatifs, aura par ailleurs, été marqué par ce qu'il faut bien appeler un rush des entrants.

Si janvier avait été un mois presque normal, avec l'entrée d'une trentaine de CIF, le trimestre se termine avec 155 nouveau CIF soit plus de 2,5 entrées par jour ouvré !

Du côté des membres inscrits au 31 décembre, il est clair que cette année encore, nous aurons des non reconductions ou des radiations.

Mais, même si la période de traitement des dossiers s'achève, chez nous, fin avril, il semble peu probable que le solde soit négatif entre le 31 décembre et le 30 avril.

Le réservoir de dossiers en attentes et les rencontres préalables, laissent à penser que nous devrions atteindre les 1500 entreprises ou groupes représentant plus de 2000 entreprises en réel, avant la fin de l'année pour environ 1300 entreprises CIF et 1900 personnes physiques régulées.

Du côté des relations avec les autres associations, il est à noter que l'accord annoncé avec la FNAIM a été signé et rendu public au mois de février, que les discussions continuent avec une autre association en vue de son entrée en confédération et que nous

sommes depuis peu en contact avec une autre association de taille nationale qui souhaite réfléchir, au moins, à un partenariat fort.

La partie confédérale de notre association qui pèse déjà 1700 entreprises à ajouter aux chiffres des adhérents directs cité précédemment, pourrait donc théoriquement passer en 2010 à environ 2500.

Si nos rangs s'étoffent, en partie par la confédération, l'ensemble qu'est l'ANACOFI rejoint au 1<sup>o</sup> mai, suite à la décision de l'Assemblée Générale, la CGPME. Ce qui nous permet de disposer de nouveaux relais pour nos messages, d'entrer dans la sphère paritaire et d'étendre nos champs d'actions.

Par ailleurs, au niveau européen, je rejoindrai prochainement les rangs de la commission de la Fédération Européenne (FECIF) en charge d'analyser et de répondre aux consultations de Bruxelles.

Ces constats faits, il nous reste à nous engager dans le second tour de France de 2010, qui est aussi le premier des 2 tours annuels avec délocalisation d'une partie de l'équipe. Vous retrouverez le programme de ces événements qui nous permettent d'animer l'association, d'informer les membres et de faire se rencontrer tous ceux qui le souhaitent, dans la partie « vie des régions » de cette NEWS.

Avril, c'est aussi le mois de la Convention Internationale.

Ceux de nos membres qui le désirent, pourront nous accompagner à Madrid ou se tiendront la Convention Annuelle des Conseils Financiers Indépendants (CIFA) et l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne (FECIF).

Toutes les informations se trouvent en résumé dans cette NEWS et pour les membres, plus en détail, en pièces jointes ou sur le site de l'association [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

Même si, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le trimestre a réglementairement été relativement calme, il faut noter le débat parlementaire qui s'engage autour du texte sur les réseaux consulaires dont nous nous inquiétons de constater qu'il semble autoriser les Experts Comptables à faire du commerce.

Notre crainte était et reste, à défaut d'une réponse donnée à l'une ou l'autre des fédérations professionnelles qui ont soulevé le problème et demandé publiquement un amendement du texte, que nos amis du chiffre soient habilités à réaliser des opérations d'intermédiation, sans qu'il ne soit précisé que les opérations touchant à l'épargne, à l'immobilier ou à la mutation d'entreprises ne leur soient interdites.

Affaire à suivre avec la plus grande attention, dans les semaines et mois à venir.

Il me reste à espérer que vous trouverez dans cette NEWS toutes les informations qui vous intéressent tout en vous rappelant l'existence du site internet pour votre information régulière.

David CHARLET

## **Feuilleton réglementaire : un trimestre de mise en place.**

Nous profiterons de cette accalmie pour réunir le 16 avril, autour de la thématique des évolutions « en cours » de nos métiers, une commission juridique élargie qui réunira 10 juristes de la commission ANACOFI et une quinzaine de juristes d'autres associations, syndicats ou autorités de tutelles.

Les conclusions de leurs travaux seront mises en ligne avant la fin du trimestre.

Outre le Projet de Loi sur les Corps Consulaires dont nous parlons depuis plusieurs mois, qui fut largement cité lors de la table ronde de notre convention annuelle et que nous suivons avec attention, le trimestre a notamment été marqué par :

**La naissance officielle de l'Autorité de Contrôle Prudentielle (ACP)** qui devient, pour nos activités, le pendant de l'AMF, formant ainsi un binôme de régulation en lieu et place de l'ancien « pool » non coordonné qui nous a posé tant de difficultés.

Il faudra maintenant attendre les décisions corolaires à cette naissance et le Règlement Général de la nouvelle autorité, pour pouvoir déterminer avec précision les implications de cette révolution de la régulation.

**La réception des lignes directrices Lutte Anti Blanchiment et Fraude de l'AMF,** applicables aux CIF.

Les membres trouveront en pièce jointe, la synthèse et les explications qu'en a rédigé notre service juridique. La note complète de l'AMF pouvant être téléchargée sur notre site.

Le service juridique et la commission juridique de l'ANACOFI, intégrant par ailleurs, les travaux que nous menons sur le sujet avec la FFSA et la CSCA, planchant dès ce mois-ci sur un kit pratique à l'usage des membres.

Pour plus d'informations, vous pouvez lire également le « point réglementaire du service juridique » joint à cette NEWS.

**Dernière minute :** consultation CESR sur la MIF.

## Convention Annuelle 2010

Elle s'est déroulée le 24 février dernier au Palais Brongniart.

Plus de 1000 professionnels ont participé, tout au long de la journée, à différents ateliers, tables rondes, ainsi qu'aux Assemblées Générales de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF.

La table ronde sur les évolutions de nos professions a permis aux participants d'entendre débattre Yves RENARD (Président de la CSCA), Philippe PREVEL (Trésorier Général de la FNAIM), le Député Louis GISCARD d'ESTAING et notre Président.

Elle a été l'occasion de confirmer l'opposition de la profession à l'autorisation d'exercice d'une activité commerciale par certaines professions ordinales dont les experts-comptables.

Le député Louis GISCARD d'ESTAING qui a confirmé avoir entendu les messages des différentes fédérations représentées quant à son projet de texte sur la Gestion de Patrimoine, a également accepté de relayer vers le parlement certains messages.

En préambule de l'allocution du Président et de nos Assemblées Générales, s'est tenue celle de l'ANCDGP, ainsi qu'une conférence sur les marchés financiers et différents ateliers.

### Résumé de l'allocution du Président :

Notre fédération professionnelle a encore cru de plus de 50% par le nombre d'entreprises et ce, malgré la crise qui a amené à dépasser la barre des 10% de disparitions sur l'année.

Le millier de groupes représentant plus de 1500 entreprises, auxquels s'ajoutent un peu plus de 1700 confédérées a été dépassé.

Si la proportion des sièges sociaux installés en province a progressé, la part représentée par chaque région est restée relativement stable.

Au niveau de la représentation des métiers, on note que ceux du conseil en haut de bilan, tout comme les Intermédiaires en opérations de Banques ont progressé mais c'est du côté de la représentation des CGPI qu'il faut chercher la surprise. Plus de 59% des membres revendiquent fin décembre 2009, exercer cette activité contre 48% un an plus tôt.

Les accords signés cette année, avec la Fondation de France et la FNAIM ont été rappelés.

Parmi les projets, l'attention des membres a été attirée sur le projet de devenir paritaire au travers d'une adhésion à la CGPME, sur le déploiement de moyens complémentaires ou encore sur la mise en place d'un service d'intérim spécialisé et spécifique à notre association pouvant aider nos membres à gérer des montées en puissance, ou des incapacités temporaires d'exercer.

## Principales décisions de l'AG :

- Maintien du niveau des cotisations pour 2010 de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF à celui de 2009.
- Création d'une section internationale dont le fonctionnement est détaillé ci-dessous.
- Mise à disposition d'un budget permettant de déployer, si nécessaire, de nouvelles structures de co-régulation pour le courtage d'assurance et l'intermédiation en opération de banque (il est ici rappelé que l'ANACOFI a créé une cellule et une commission de gestion des problématiques des professionnels IOB/Intermédiaires Crédits).
- Création d'une SASU permettant à l'ANACOFI de développer sa centrale d'achat, ses événements, son système d'intérim et de diffuser ses formations à des non CIF.
- Mise à disposition d'un budget afin que les associations puissent disposer de locaux plus spacieux, permettant d'anticiper la croissance de l'effectif salarié et de centraliser toutes les activités des associations qui sont actuellement dispersées entre plusieurs sites, ce qui n'est plus économiquement judicieux compte tenu de l'évolution tant des associations que du marché locatif.
- Adhésion de l'ANACOFI à la CGPME sous réserve de confirmation annuelle par l'AG.
- Nouveaux administrateurs pour les 2 associations : Eric BERNARD (responsable Grand Ouest) et Jean-Jacques OLIVIE (Président de l'ONIIP).
- Modules de formation du catalogue du centre de formation de l'ANACOFI-CIF. Les thèmes retenus qui seront déployés dans le courant du second trimestre sont indiqués dans la partie formation ci-dessous.

## Section Internationale

Cette section transversale permettra d'identifier ceux de nos membres ou partenaires intéressés par les sujets non hexagonaux.

Une fois le nombre de 100 membres atteint, une commission de pilotage sera constituée.

Si cette commission, constituée de 4 à 8 membres dont nos 3 membres du bureau, administrateurs d'institutions internationales, décide de désigner un Président, celui-ci rejoindra le Conseil d'Administration de l'association.

Pour vous inscrire (en complément d'une inscription dans une autre section), merci de retourner le bordereau joint à cette NEWS accompagné du règlement de la cotisation « section ».

En attendant la constitution de la commission de pilotage, nous allons mettre en place la NEWS spéciale et la page du site avant l'été.

Comme prévu, les membres de la section deviennent prioritaires pour les événements internationaux auxquels nous sommes invités à participer.

Nous avons pris la décision d'organiser chaque année une **convention internationale bilatérale**, propre à la section, qui se déroulera hors de France, en collaboration avec le syndicat professionnel local.

Pour 2010, nous envisageons la Belgique ou l'Allemagne.

Si le format de cet événement prévu en Novembre est déjà assez avancé, nous vous donnerons plus de détails dans la NEWS de Juin/Juillet.

Le prochain événement auquel sont invités à participer nos membres est naturellement la Convention Internationale des Conseils Financiers de Madrid (**CIFA**), les 28, 29 et 30 avril prochains.

Tous nos membres peuvent y participer à un coût forfaitaire réduit.

Pour les membres de la section internationale, nous avons même négocié un tarif spécial pour les **10 ou 12 premiers** inscrits.

Les inscriptions des membres de la section doivent donc se faire par contre, via l'ANACOFI ([j.celerier@anacofi.asso.fr](mailto:j.celerier@anacofi.asso.fr) ou 01 40 02 03 74).

L'entrée au forum, l'hôtel avec 2 nuits et les déjeuners et dîners de la convention ne leurs seront facturés que 400 € TTC et non pas 800 € comme aux autres membres.

## **Actualité :**

### **CIFA événement :**

Vous trouverez en pièce jointe le document de présentation de la Conférence.

Vous pouvez vous inscrire directement auprès de la société Academy & Finance (voir document joint) en précisant que vous êtes membres de l'ANACOFI.

Vous bénéficierez alors d'un tarif dérogatoire autour de 800 € TTC pour tout l'évènement, hôtel compris.

Pour les adhérents de la section internationale (inscription à nous retourner), les modalités spécifiques sont indiquées dans l'article de cette NEWS relatif à la section.

La participation à la Conférence compte pour 1 journée de formation pour les CIF.

**Equipe :**

Le 1<sup>o</sup> juin, nous devrions accueillir un nouveau salarié. Il ou elle, initialement, assistera Julie CELERIER et Annabelle HOARAU dans leurs missions, ainsi que les administrateurs ou conseillers en charge de la centrale d'achat et des relations partenaires.

En fonction des évolutions réglementaires et de la montée ou non de la charge de contrôle, un nouveau contrôleur pourrait rejoindre l'équipe dans le courant de l'été.

**Site internet :**

Les dernières corrections ayant été faites sur le système d'accès membres du site, cette fonctionnalité devrait être ouverte entre le 19 et le 23 avril.

Pour plus de détail se référer à la NEWS de février (téléchargeable sur le site si nécessaire)

**Locaux :**

Nous avons a priori trouvé de nouveaux locaux à 5 minutes à pieds de notre siège. Ils viendront en complément des locaux actuels et éventuellement, fin octobre 2011 en remplacement total (cf. débat et décisions de l'AG).

Prise d'effet envisagée du bail pour juin 2010. Localisation des services de formation, serveurs, services du contrôle et salles de réunion courant août

**Formation :**

Suite aux débats et propositions de l'Assemblée Générale, les modules du catalogue annuel retenus sont :

Module 1 : veille réglementaire CIF et métiers (process et obligations pour exercer)

Module 2 : Allocation d'actifs et OPCVM

Module 3 : Evaluation/transmission d'entreprises

Module 4 : Actualité réglementaire métiers CGP (textes relatifs aux conseils donnés aux clients)

Module 4 bis : Actualité réglementaire métiers Haut de Bilan

Module 5 : Retraite et Epargne Collective

La demande pour un module Lutte Anti Blanchiment et la Fraude ayant atteint un niveau très important, nous allons soit valider des formations externes que nous labelliserons, soit créer un module 6.

### **Adhésions / ré-adhésions :**

La période de réadhésion touchant à sa fin, nous constatons, même si la situation est meilleure que l'année dernière, un grand nombre de dossiers incomplets.

Pour ceux qui auraient égaré les bordereaux de réadhésion, vous pouvez les télécharger sur notre site [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

### **Vie des sections et commission de pilotage métiers :**

Nous travaillons à l'organisation d'une journée de travail des commissions de pilotage.

Elle devrait avoir lieu d'ici au mois de juillet.

Les commissions CGPI et Haut de Bilan sont constituées et travaillent normalement.

### **Commission de pilotage IOB/Courtage Crédit :**

Animée par Michel FLEURIET, la commission recherche 2 à 3 nouveaux membres.

Elle a déjà permis de répondre aux diverses consultations françaises ou européennes en la matière.

Il est envisagé d'organiser des réunions avec les représentants des établissements prêteurs.

### **Commission de pilotage Section Internationale :**

En création.

Merci, si vous êtes inscrits dans cette section transversale, de nous faire part de votre intérêt à participer à la commission de pilotage (3 places disponibles).

## **Vie des Régions :**

Le second tour de France est en cours.

Il est rappelé que les dîners/débats comptent pour 3 heures de veille CIF.

Pour toutes les formations ou évènements, inscription [j.celerier@anacofi.asso.fr](mailto:j.celerier@anacofi.asso.fr)

### **PARIS :**

Formations : toutes les dates Module 1 jusqu'à juillet sont à consulter sur notre site.

Dates des autres modules, en ligne d'ici le 1<sup>o</sup> mai.

### **EST :**

3 jours Alsace/Lorraine du 14 au 18 juin.

Dîner adhérents le 17 à Nancy

Formation Module 1 à Strasbourg le 16, à Nancy le 18.

Reims et seconde date et dîner pour Strasbourg prévus pour le 3<sup>o</sup> tour de France (Septembre à Novembre).

### **Sud EST**

Semaine Méditerranée du 17 au 21 mai.

Dîners/débats à Nice le 17 mai et à Marseille le 19 mai.

Matinée Golf à Montpellier le 21 mai.

Formation Module 1 à Nice le 17 mai, à Marseille le 19 et à Montpellier le 21.

Formation Module 4 à Nice le 18.

Formation Module 3 à Marseille le 20.

Trophée Méditerranéen de Golf des Assureurs (membres ANACOFI invités à participer et à battre « enfin » les courtiers, le 26 mai. Pour s'inscrire à ce trophée [www.trophee-golf.com](http://www.trophee-golf.com).

***OUEST :***

3 jours Nantes/Rennes du 9 au 11 juin.

Dîner/débat à Rennes le 11 juin.

Formation Module 1 à Nantes le 9 juin et à Rennes le 11 juin.

Formation Module 4 à Rennes le 10 juin.

***SUD OUEST :***

Semaine Sud Ouest du 19 au 23 avril.

Dîner adhérents le 19 avril à Toulouse et le 21 à Biarritz.

Dîner/débat à Bordeaux le 22 avril.

Formation Module 1 à Toulouse le 19, Biarritz le 21 et Bordeaux le 23.

Le 25 mars nos membres Toulousains se sont réunis à l'initiative de Gérard AVISOU, assisté de P. PRATS pour échanger sur l'actualité de nos métiers. Inaugurant ainsi les déjeuners ANACOFI toulousains.

A Bordeaux, nous vous rappelons que chaque dernier vendredi du trimestre, il est organisé une formation du catalogue, hors Module 1.

***NORD :***

3 jours Lillois.

Dîner adhérent ou dîner/débat le 1<sup>o</sup> juin.

Formation Module 1 le 2 juin.

Congrès de la CSCA les 3 et 4 juin. Présence d'un responsable de l'ANACOFI le 3 juin.

Projet de réunion/formation et dîner à Rouen pendant le 3<sup>o</sup> tour de France.

**CENTRE ET LYONNAIS :**

Module 1 à Lyon le 12 mai.

Module 1 à Tours le 28 juin.

Semaine Lyonnaise et Savoie prévue la semaine de Patrimonia (du 27 septembre au 1<sup>o</sup> octobre)

**Vie des Associations Membres :**

**Chambre Syndicale des Courtiers d'Assurances :**

Congrès Annuel de la CSCA à Lille les 3 et 4 juin

**Office National Indépendant de l'Immobilier et du Patrimoine :**

Nomination comme administrateur de l'ANACOFI de Jean-Jacques OLIVIE.

Assemblée Générale jeudi 15 avril. Renseignements/inscription : [information@oniip.fr](mailto:information@oniip.fr)

**Association Nationale des Conseils Diplômés en Gestion de Patrimoine :**

Son Assemblée Générale s'est tenue lors de notre Convention Annuelle.

Election à la présidence de l'association de Gilles-Guy de SALINS.

L'ANCDGP a décidé de travailler à l'amélioration de sa visibilité et de celle de ses membres.

\*\*\*\*\*

Nous contacter : 01 40 02 00 80 ou [anacofi-cif@wanadoo.fr](mailto:anacofi-cif@wanadoo.fr)

Si vous souhaitez donner votre avis, faire un commentaire, plus d'information ou ne plus recevoir ce document, merci de nous l'indiquer par mail : [anacofi@anacofi.asso.fr](mailto:anacofi@anacofi.asso.fr)